

COMMUNE DE CASTELLA

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 23 Novembre 2021

Date de convocation : 15 Novembre 2021

Date d'affichage : 15 Novembre 2021

PRESENTS : Mmes CARRE Sabine, LECOURT-BARTHEROTTE Corine, SIMONELLI Fabienne, Mrs DE PAOLI Georges, GAGNANT Francis, LUISA Jean-Paul, RIVIERE Didier, SIMONET Didier, TESTU Bruno

ABSENTS et EXCUSES : MISSUD Fabien
Secrétaire de séance : TESTU Bruno

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent
- DM écritures d'amortissement
- Travaux 2022
- Fonds de concours CAGV
- Dissolution régie salle des fêtes
- Plan Communal de Sauvegarde
- Aide aux devoirs
- Fermage GAEC de Capul
- Paniers aux aînés
- Pacte de gouvernance
- Questions diverses

COMMUNE DE CASTELLA

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 23 Novembre 2021

- **Dissolution de la régie de la salle des fêtes**

Le paiement des locations de la salle des fêtes se fera par titre de recette

- Accepté à l'unanimité.

- **Plan Communal de Sauvegarde**

Il y a lieu de prévoir la révision du Plan Communal de Sauvegarde pour faire face aux catastrophes et aux sinistres majeurs, la commune doit disposer obligatoirement d'une organisation de gestion de crise et de mobilisation des moyens présents sur la commune.

Pour se faire, la mairie va envoyer à chaque personne, 2 questionnaires :

- Une inscription à l'annuaire opérationnel du PCS
 - Un recensement des moyens humains et matériels pouvant être mobilisés.
- Accepté à l'unanimité

- **Aides aux devoirs**

Un certain nombre de parents souhaiteraient qu'une aide aux devoirs soit mise en place à Castella. Madame DUCOS, directrice serait d'accord pour assurer cette aide. Elle se ferait les lundis et jeudis à partir du 2 décembre de 16h40 à 17h30 :

- 16h40 – 16h55 : goûter fourni par les parents
- 16h55 – 17h30 : aide aux devoirs

17h30, soit les enfants prennent le bus qui les amène au périscolaire, soit ils sont récupérés par les parents. L'inscription est obligatoire sur l'année entière (cette année, à compter de décembre). Les parents paieront 15 euros par mois. L'institutrice sera payée 24.82 euros de l'heure. Les conditions pour que cette aide aux devoirs se fasse :

- Les enfants devront obligatoirement être inscrits aux bus et au périscolaire
 - Les parents devront s'acquitter des 15 euros mensuels par prélèvement uniquement
 - Le nombre d'enfants devra être de 12 minimum, 14 maximum
 - Fermeture à 10 enfants
- Accepté à l'unanimité

- **Fermage GAEC de Capul**

Tous les ans, Monsieur ROUALDES Bertrand, représentant du Gaec de Capul verse une somme d'environ 70 euros pour le fermage des parcelles section E 756 et 733. Cette année, la société Cousin Pradere a entreposé ses camions et tracteurs pendant toute la durée des travaux de renouvellement du réseau AEP.

Madame le Maire demande au conseil municipal de ne pas faire payer le fermage pour

COMMUNE DE CASTELLA

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 23 Novembre 2021

cette année, vu que le travail des terres n'a pu se faire dans des conditions normales.

- Madame CARRE ne prend pas part au vote
- La décision a été acceptée à l'unanimité.

- **Paniers aux aînés**

Depuis quelques années, la municipalité offre aux personnes ayant 75 et plus, un panier garni. Madame le Maire demande l'avis aux élus afin de reconduire ce geste. Coût du panier : environ 30 euros. Dans la commune, 8 couples et 17 personnes seules pourraient y prétendre.

- Accepté à l'unanimité.

- **Pacte de gouvernance**

La communauté d'Agglomération demande à ce chaque conseil municipal donne un avis sur le pacte de gouvernance.

- Accepté à l'unanimité

- **Questions diverses**

Madame le Maire demande la possibilité de changer les 2 radiateurs de la bibliothèque qui sont énergivores et ne chauffent pas beaucoup.

- Accepté à l'unanimité.

- **Logiciel Word**

Madame le Maire précise qu'elle va acheter le logiciel « Word » pour l'ordinateur portable de la mairie ; coût 329 euros

Madame le Maire rappelle les dates des prochaines élections présidentielles :

- Le 10 avril 2022
- Le 24 avril 2022

Point photovoltaïque..... A suivre

FIN DU CONSEIL A 23H00